

Monsieur Pascal RONZIERE
Monsieur le Président
Communauté d'Agglomération
Villefranche-Beaujolais-Saône
115 rue Paul Bert – CS 70290
69 665 Villefranche-sur-Saône Cedex

Présidence
Ref : PG/DG/064-2024
A l'attention de : Yvon-Gwénaél PIQUET

Bourg-en-Bresse, le 03/12/2024

Objet : Avis sur projet de PLUi-H arrêté le 9 octobre 2024

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier du 14 octobre 2024 concernant le dossier de PLUi-H arrêté de la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône.

Je vous remercie pour votre sollicitation et je vous informe après avoir pris connaissance du dossier, que je n'ai pas d'observations particulières à formuler.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Pierre GIROD
Président

